

Dans une résolution ad hoc, les chefs d'Etat ont justifié la création de ce nouveau fonds par leur volonté de poursuivre les efforts en faveur des Africaines engagées dans le cadre de la stratégie en matière de genre de l'UA.

La trentaine de chefs d'Etat a chargé la Commission de l'UA de lui soumettre une stratégie détaillée de mobilisation de ce fonds qui sera alimenté dans un premier temps par des contributions des Etats membres.

«Je salue la décision de la création de ce fonds qui témoigne de notre volonté de promouvoir et de garantir les droits de la femme sur le continent africain. Elle marque notre volonté de reconnaître la place privilégiée de la femme dans la société africaine», a déclaré le président malawite Bingu Wa Muthakari, nouveau président en exercice de l'UA.

«Nous devons franchir les étapes suivantes en donnant une traduction concrète au fonds et surtout en ratifiant massivement les instruments juridiques garantissant les droits des femmes, en particulier le Protocole de l'UA sur les Droits de femmes», a-t-il ajouté lors de la cérémonie de clôture du 14^{ème} sommet.

Après trois jours de débats, les chefs d'Etat et de gouvernements ont adopté plusieurs décisions importantes parmi lesquelles le renforcement des relations entre, d'une part, l'UA et

les organisations régionales et, d'autre part, les organisations régionales entre elles.

Ils ont également décidé de soutenir plusieurs candidatures de personnalités ou pays africains à des postes dans des organisations internationales.

Addis-Abeba - Pana 03/02/2010